

Variable 3 “le marché du travail en France”

1 Définition

Du marché du travail résulte la situation de l'emploi. Celui-ci désigne tout travail, quel qu'en soit le statut juridique (salarié en contrat à durée déterminée ou indéterminée ; à temps plein ou partiel ; saisonnier ou intérimaire ; indépendant...) donnant droit à une rémunération (salaire, honoraires, prime, intéressement...) monétaire déclarée (à la différence du travail au noir). Comme dans tous les pays industrialisés, l'emploi en France a connu en un demi-siècle des évolutions majeures, à la fois quantitativement (en termes de chômage, de taux d'emploi des femmes,...) et qualitativement (diversification des formes, mais aussi de ce que l'on appelle souvent le « modèle » d'emploi).

2 Indicateurs

1) Taux de chômage

2) Taux d'activité : il correspond au rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante

3) Taux d'emploi : il rapporte les personnes effectivement en emploi à la population en âge de travailler (15-64 ans). Cet indicateur représente une bonne mesure de la capacité d'une économie à créer des emplois. Il permet par exemple de distinguer deux pays qui obtiendraient des résultats comparables en termes de taux de chômage, mais l'un par des créations d'emplois (y compris à temps partiel) et l'autre par une baisse de sa population active.

4) Évolution du volume d'emploi

5) Evolution des formes d'emploi

3 Rétrospective

3.1 *La période des « Trente Glorieuses »*

Les pays industrialisés ont connu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale une période de *baby boom* plus ou moins important et durable. En France, la population d'âge actif (15-64 ans) a fortement augmenté à partir des années 1960 et la population active (celle des actifs occupés et des demandeurs d'emploi) corrélativement. Dans ce cadre, l'effet de l'augmentation sensible des taux d'activité féminins a été cependant partiellement compensé par la diminution des taux d'activité des hommes les plus jeunes et les plus âgés.

La France a souffert de graves pénuries de main-d'œuvre durant la période de forte croissance économique d'après-guerre, qu'elle résolut finalement par un flux migratoire d'actifs important (+ 66 000 immigrés actifs par an de 1954 à 1962). De 1962 à 1974, on assiste à une forte progression de l'emploi en raison des rapatriés d'Algérie. De 1954 à 1968, l'immigration aura joué un rôle déterminant pour éviter la baisse de la population active.

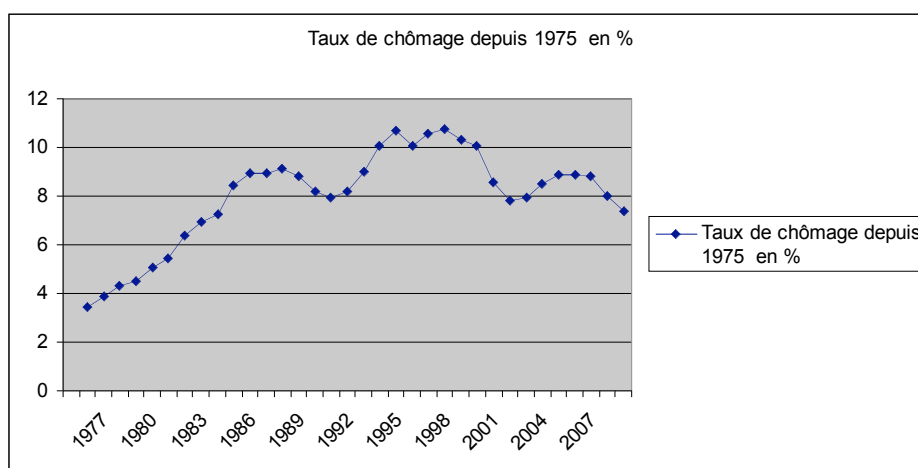
Après la Seconde Guerre mondiale, le salariat se généralise continûment au sein de la population française. Le contrat de travail s'est imposé comme norme. Le modèle « type » qui ne sera pas contredit jusqu'aux années 1970 est un contrat qui porte sur un emploi à durée indéterminée, à temps plein, le plus souvent tout au long de la vie.

La structure socioprofessionnelle est déterminée au sortir de la guerre par l'effort de reconstruction. La part de l'emploi industriel dans l'emploi reste croissante jusqu'en 1962 en dépit d'importants gains de productivité, et, parallèlement, la part de l'agriculture dans la répartition sectorielle de la main d'œuvre diminue significativement (36,5 % en 1946, 20 % en 1962).

3.2 La crise du modèle des Trente Glorieuses

3.2.1 L'escalade du chômage

L'augmentation globale de la population d'âge actif a joué un rôle indéniable dans la montée du chômage, même si l'on ne peut en rester à ce déterminisme premier. L'accroissement du chômage apparaît dès la fin des années 1960, et devient dramatique à partir de 1974.



Lecture : en moyenne en 2008, 7,4% de la population active est au chômage au sens du BIT.

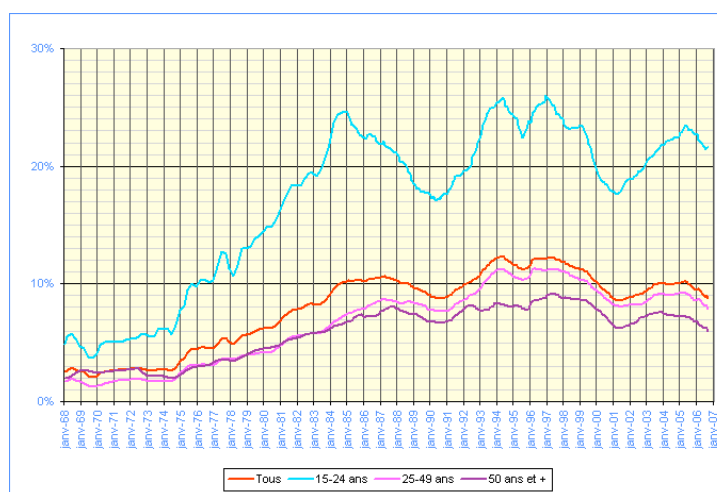
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre).

Source : INSEE.

Si le phénomène du chômage frappe, mais à des degrés très variables, tous les pays industrialisés, il touche beaucoup plus fortement toutefois la France et l'Italie, par exemple, que les États-Unis ou le Japon, alors que les taux d'activité dans ces deux derniers pays sont

sensiblement plus élevés qu'en Europe. Cette montée du chômage était-elle inexorable ? Elle est certes, pour partie, liée aux gains de productivité — du reste inégaux suivant les pays — permis, notamment, par les nouvelles technologies. Mais on ne peut considérer, comme cela a souvent été affirmé, qu'elle résultait inéluctablement des chocs pétroliers, de la mondialisation et des nouvelles technologies.

Évolution du taux de chômage total et par tranches d'âge en France (1968-2007)



Source : INSEE.

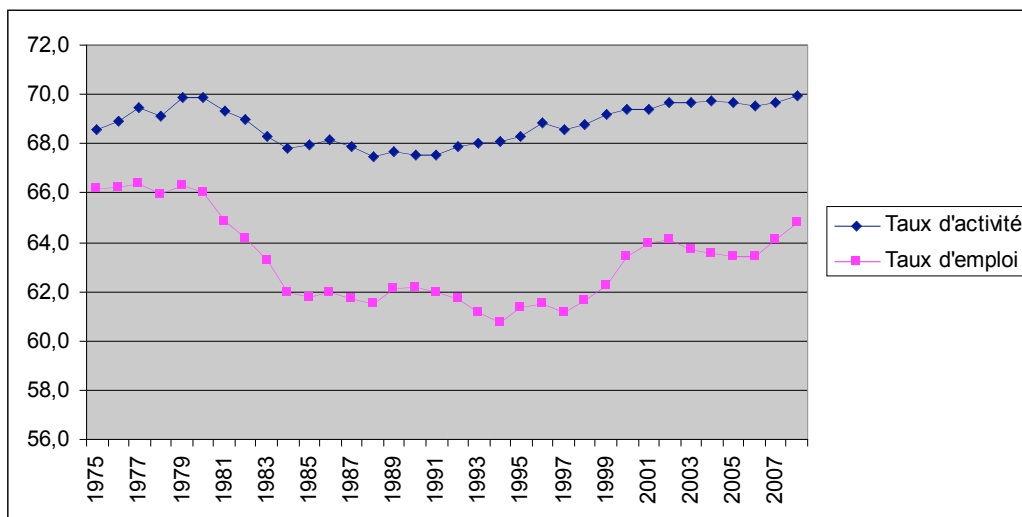
3.2.2 Une stagnation du taux d'emploi

Depuis 1970, le volume d'emploi en France n'a progressé que lentement, à un rythme moindre que celui de la population active. De ce fait, le taux de chômage est demeuré à un niveau élevé en dépit des mesures adoptées, notamment au cours des années 1980, pour encourager le retrait d'un grand nombre de personnes d'âge actif du marché du travail (allongement de la durée des études, multiplication des stages, pré-retraites, invalidité,...).

De surcroît, la proportion de chômeurs de longue durée (plus de 12 mois), a elle-même régulièrement augmenté, alors que l'on sait que, plus la durée est longue, plus la réinsertion des chômeurs dans l'emploi est difficile.

L'évolution du taux d'emploi est révélatrice de l'évolution de la situation de l'emploi.

Taux d'activité et taux d'emploi depuis 1975 (en %)

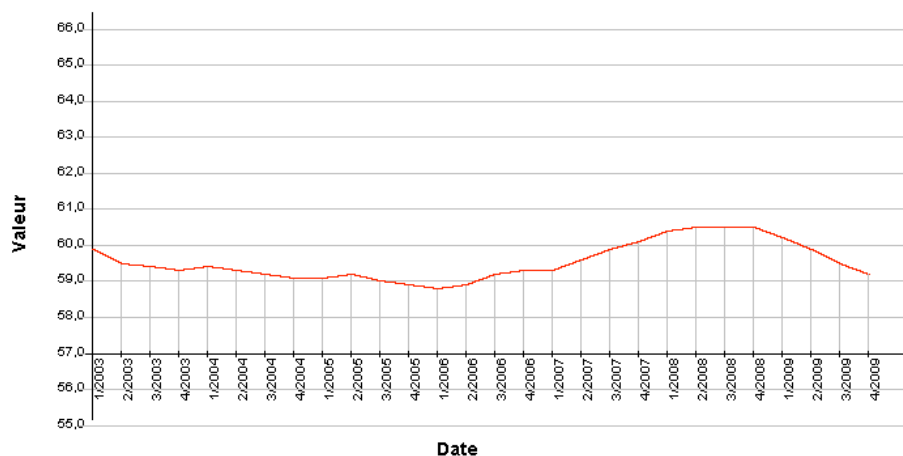


Lecture : en moyenne en 2008, 70,0 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives et 64,8 % occupent un emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge au 31 décembre).

Source : INSEE.

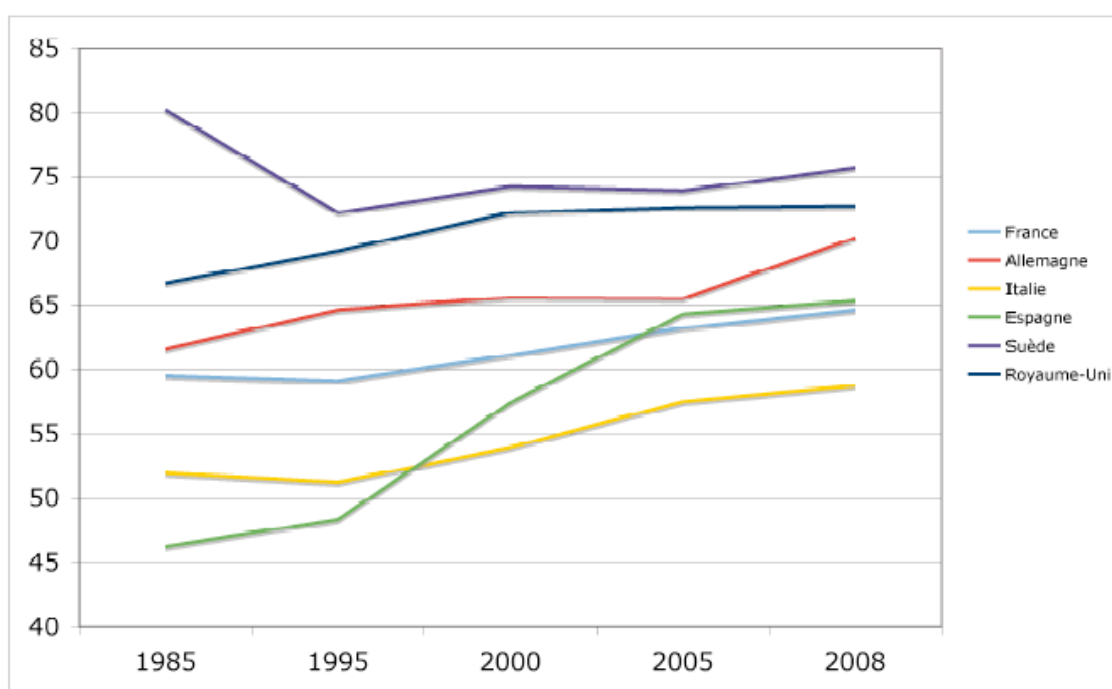
Personnes en emploi (taux d'emploi en équivalent temps plein, CVS, France métropolitaine, 15-64 ans) de 2003 à 2009.



Source : INSEE

À cet égard, il est saisissant d'observer combien, alors qu'ils connaissent des évolutions démographiques de même nature et sont exposés aux mêmes phénomènes de mondialisation et d'explosion des nouvelles technologies, la situation de l'emploi est différente d'un pays à l'autre au sein même de l'espace européen.

Évolution du taux d'emploi en Europe, et notamment en France

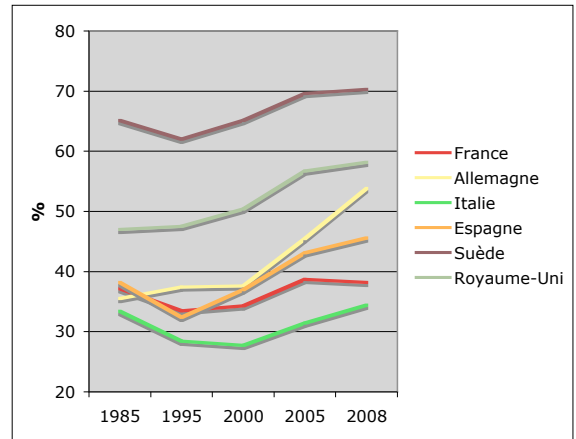
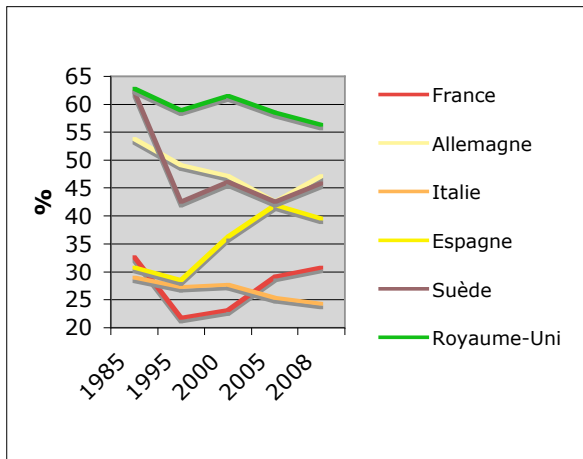


Source : OCDE.

Si la France se situe dans la moyenne européenne pour le taux d'emploi, elle se caractérise cependant par des taux d'emplois très faibles pour les jeunes et pour les seniors.

Graphique. Taux d'emploi des 15-24 ans

Graphique : Taux d'emploi des 55-64 ans

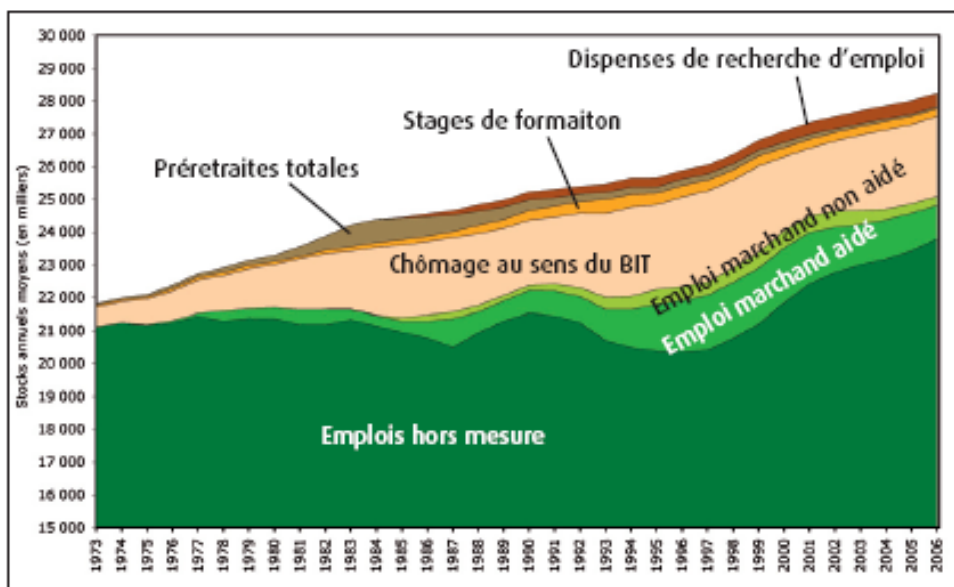


Source : OCDE

Le sous-emploi est très important chez les jeunes Français, encouragés à prolonger leurs études avant d'entrer dans cette période grise (l'antichambre de l'emploi) faite de stages et petits boulots. Il est plus saisissant encore parmi les 55 ans ou plus (voire parfois les 50 ans ou plus), encouragés, sinon forcés à quitter leur activité professionnelle de plus en plus tôt, alors que leur espérance de vie et leur état de santé à 60 ans n'ont cessé de s'améliorer.

Il convient enfin de noter que les emplois aidés ont permis également de contenir la croissance du chômage, notamment pour les jeunes.

L'évolution du travail en France (1973-2006)



Source : INSEE, DARES.

3.2.3 Les politiques de l'emploi

Les politiques de l'emploi et les politiques économiques essaient depuis plus de 20 ans de jouer donc sur différents facteurs en tâchant de stimuler l'offre et/ou la demande. Les politiques de l'emploi ont donc une influence sur le taux d'emploi (politiques pour favoriser l'emploi des seniors, prime pour l'emploi, emplois aidés, etc..). Globalement, ces politiques d'emploi jouent ou ont joué sur trois leviers : les emplois aidés, les allègements de cotisations sociales (notamment sur les bas salaires), et la réduction du temps de travail. On peut néanmoins y adjoindre également les mesures d'indemnisation du chômage et les réglementations qui encadrent les contrats de travail.

Sans revenir ici sur le détail de ces mesures, force est de constater qu'elles ont toutes eu une efficacité réelle mais limitée sur les créations d'emploi, tandis que leur coût est régulièrement dénoncé.

Dans les initiatives récentes, il convient de relever la création du RSA dont l'objectif (outre la simplification des minima sociaux) est de favoriser les retours à l'emploi (voir la fiche sur la couverture des risques sociaux). Les évaluations du dispositif sont à ce jour contrastées.

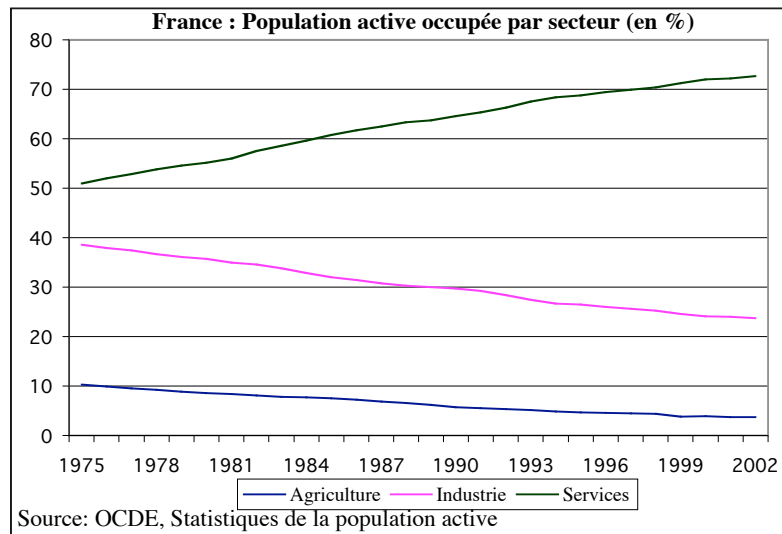
Des pistes de réformes plus ambitieuses du marché du travail restent pour le moment inexploitées¹. Les ambitions de ces projets de réformes sont d'assouplir le marché de l'emploi en facilitant les licenciements, tout en accentuant la protection des salariés par la « sécurisation des parcours professionnels ».

3.3 Nouveaux secteurs, nouvelles formes d'emploi

Les Français ne travaillent plus aux mêmes activités productives qu'il y a cinquante ans, et les formes d'emploi se sont largement diversifiées. Tout d'abord, concomitamment au phénomène de dématérialisation des activités économiques, on observe sur toute la période un transfert massif des salariés vers le tertiaire, au point qu'aujourd'hui, près de 64 % des salariés travaillent dans ce secteur.

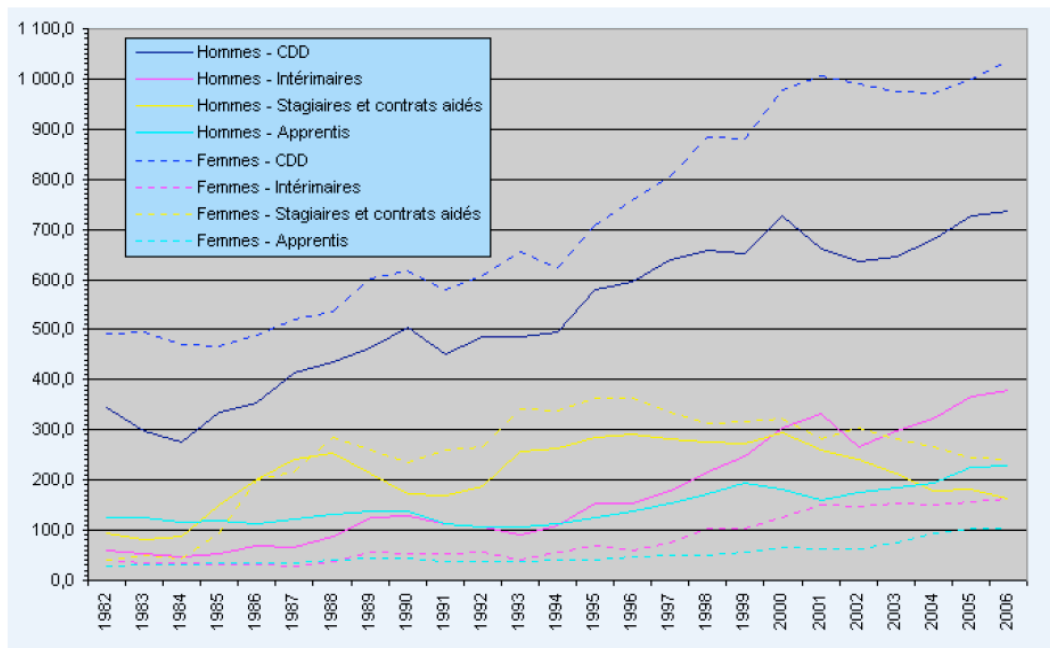
Il convient cependant ici de noter que cette évolution de la répartition par secteur ne rend pas bien compte de l'évolution des emplois. En effet, elle résulte aussi des transformations des entreprises. Ainsi, tant que le service « recouvrement », d'un groupe automobile, par exemple, était intégré dans l'entreprise, les emplois correspondants étaient comptabilisés comme « emplois industriels ». Dès lors que les firmes externalisent des fonctions comme celles-ci, les emplois correspondants sont comptabilisés comme « emplois tertiaires ».

¹ Voir notamment le rapport de Cahuc et Kramarz (« De la précarité à la mobilité », éd. La Documentation française, 2005) qui propose la création d'un contrat de travail unique et celui de Barthélémy, Cette et Verkindt qui y répond et propose d'autres pistes (« Contrat de travail, sécurisation des parcours professionnels et efficacité économique », accessible sur www.coe.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport261206CETTEBART.pdf).



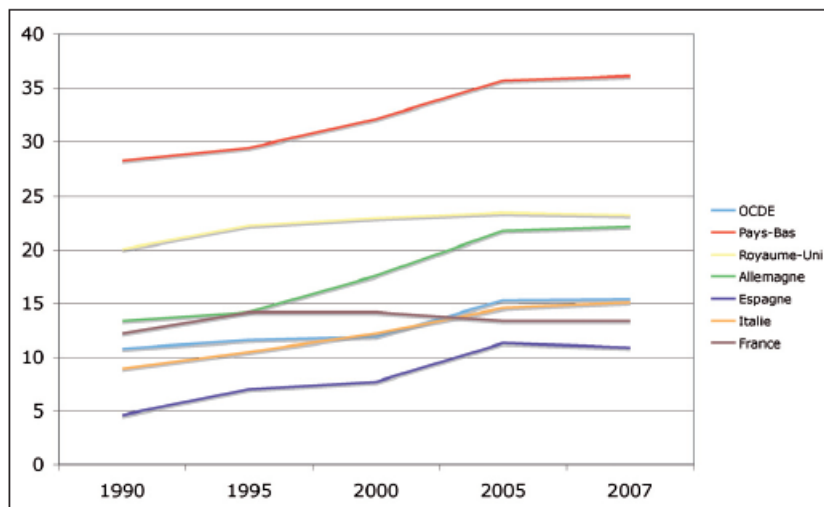
Au reste, le contrat à durée indéterminée et à temps plein qui constituait la norme s'appliquant à presque 90 % de la population active occupée en 1970, tout en restant aujourd'hui encore très majoritaire, perd du terrain. Depuis le milieu des années 1980, on observe un développement important des formes dites atypiques d'emploi : emplois temporaires (CDD, intérim), emplois à temps partiel choisis ou contraints, emplois aidés, etc. Ces nouvelles formes d'emploi apportent un degré de flexibilité croissant dans le fonctionnement du marché du travail et contribuent à l'enrichissement de la croissance en emplois. Elles demeurent mal vécues, dans la plupart des cas, parce qu'elles apparaissent comme des succédanés d'emplois, comme des formes dégradées et dégradantes de travail. Cependant, il est possible que ces emplois « atypiques » préfigurent les emplois du futur plus que le salariat en CDI caractéristique de la période des Trente Glorieuses.

Évolution des nouvelles formes d'emplois (en milliers)



Source : INSEE.

Proportion de la population active employée à temps partiel dans les pays de l'OCDE (%)



Source : OCDE

Le recours plus important aux emplois temporaires ou à l'intérim a pour conséquence un taux d'emploi plus élevé (au prix toutefois d'une précarité plus grande).

4 Hypothèses d'évolution

Au regard des évolutions décrites dans la rétrospective, il est possible de discerner un certain nombre de tendances :

- Un sous-emploi persistant ;
- un sous-emploi concentré sur certaines catégories de population (les jeunes, les seniors, les étrangers, les femmes) ;
- un essor des formes d'emploi atypiques ;
- le développement des emplois à temps partiels ;
- des politiques de l'emploi foisonnantes et relativement inefficaces.

Très globalement, les évolutions futures de ces tendances du marché du travail dépendront principalement du jeu de deux facteurs : l'évolution du volume de population d'âge actif et celle du volume d'emplois.

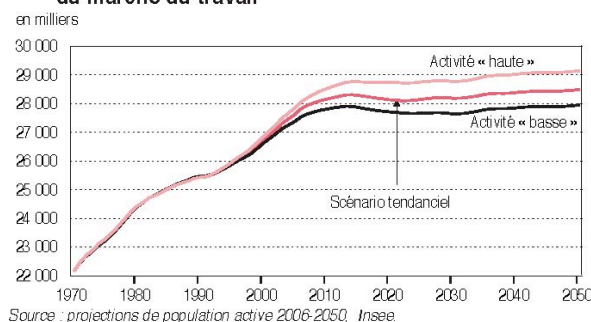
Évolution de la population active

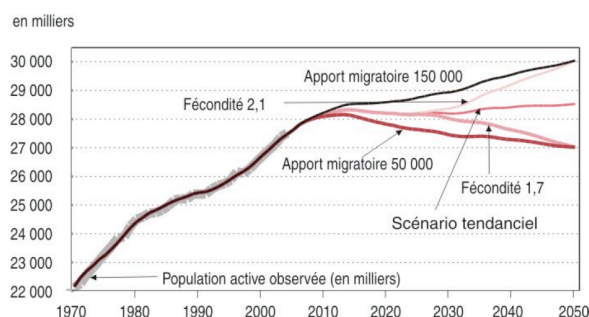
La population active, selon les dernières projections de l'Insee, devrait continuer à croître pour atteindre 28,3 millions en 2015, et se stabiliser ensuite autour de ce niveau. Entre 2015 et 2050, elle se stabiliserait entre 28,2 et 28,5 millions si les tendances actuelles se poursuivent. En envisageant différentes hypothèses de taux d'activité et d'apports migratoires, l'INSEE envisage une fourchette d'une amplitude de trois millions de personnes à l'horizon 2050.

Il ne faut donc pas vraiment compter sur une baisse de la population active pour améliorer de manière automatique le taux d'emploi, d'autant que les départs à la retraite plus importants de la génération du baby boom ne se traduiront pas forcément par des embauches équivalentes, de nombreuses entreprises et administrations en profitant pour se restructurer (objectif de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite par exemple).

Population active observée et projetée en France entre 1970 et 2050, selon le taux d'activité et l'apport migratoire

⑤ Variantes d'activité dans l'environnement actuel du marché du travail





Source : INSEE

Evolution du volume d'emploi

Au conseil européen de Lisbonne, les États membres se sont fixé comme objectif un taux d'emploi de 70 % pour les personnes de 15 à 64 ans à l'horizon 2010 et de 50 % pour les 55-64 ans. La France est encore loin de ces objectifs.

L'évolution future du marché de d'emploi dépend de la croissance, mais pas seulement, car des pays qui ont connu des taux de croissance inférieurs ont parfois des taux d'emploi plus élevés (entre en effet en ligne de compte la question de la productivité du travail qui n'est pas abordée dans cette fiche). De plus, le lien peut aussi être en sens inverse : lorsque le taux d'emploi est faible et le chômage élevé, cela pèse sur la demande et/ou sur le budget de l'État. En revanche, si le taux d'emploi est élevé (et les rémunérations suffisantes), les ménages ont les moyens de consommer davantage et cela incite les entreprises à investir.

Les évolutions du volume d'emplois dépendront :

- de la destruction d'emplois existants aujourd'hui (délocalisations, transformation des secteurs et/ou des activités sous l'effet des évolutions techniques et des transformations de la demande)
- de la création de nouveaux emplois (innovations, réponses à de nouveaux besoins (emplois verts et gris par exemple))
- des politiques et des réglementations mises en place.

4.1 Hypothèse 1 : Marché dual du travail

Cette hypothèse tendancielle s'inscrit dans un contexte de croissance molle et suppose un volume d'emplois réguliers (c'est-à-dire hors emplois aidés) se situant aux alentours de 24 millions de personnes, auxquels s'ajoutent quelque deux millions de chômeurs (10 % de la population active).

La France s'oriente vers une économie privilégiant les industries à haute valeur ajoutée (la production s'effectuant le plus souvent à l'étranger), y compris dans de nouveaux secteurs émergents.

Le caractère dual de la société française se renforce, les travailleurs hautement qualifiés tirant leur épingle du jeu et les faiblement qualifiés, menacés par les délocalisations, étant contraints d'accepter des emplois précaires et mal rémunérés, dans les services notamment ; la logistique et

la distribution sont des secteurs en expansion. La part encore importante de personnes « inemployables » dans ce système vit grâce aux revenus de transferts.

4.2 Hypothèse 2 : Économie résidentielle et économie locale

Cette hypothèse repose sur l'idée que l'économie française se recentre progressivement sur des activités comme le tourisme, les produits du terroir, les services aux ménages... Par sa qualité de vie, la France attire de plus en plus d'Européens (retraités notamment) qui viennent s'y installer et font vivre l'économie locale. La génération des *papy boomers* plutôt aisés et arrivant à la retraite tire cette évolution en constituant une demande solvable.

La valorisation de la production locale de qualité (la haute couture, la parfumerie, les industries locales de qualité (coton des Vosges, chaussures du Chôletais) et les productions écologiques peuvent également connaître un essor dans cette hypothèse et être favorisées par un certain type de protectionnisme (promotion du « *Made in France* »), ou bien par un choc extérieur comme un prix du pétrole durablement élevé, qui rendrait moins rentables les importations. Les considérations écologiques et des aides à la création d'emplois « verts » peuvent également jouer.

Cette hypothèse est favorable au développement d'une économie circulaire.

La croissance économique est faible, mais riche en emploi car la productivité dans les activités en question est généralement faible.

4.3 Hypothèse 3 : Flexibilité négociée

Sur fond de croissance moyenne (autour de 2 % par an), le marché du travail s'assouplit pour que la flexibilité soit partagée (et non subie uniquement par les outsiders, les insiders restant protégés par le statut de l'emploi). Le modèle de la flexisécurité est repris et adapté au contexte français.

Des investissements importants sont consentis en direction de la formation continue, de la sécurisation des parcours professionnels. L'échelon local devient un maillon essentiel de ces dispositifs.

A volume d'emploi stable, les périodes dans et hors emplois sont davantage partagés entre les catégories sociales.

Le marché du travail est donc élargi et plus dynamique ; néanmoins le mythe du plein emploi pour tous tout au long de la vie a vécu.

4.4 Hypothèse 4 : Fortes créations d'emplois

Le marché du travail devient beaucoup plus dynamique sous l'effet d'une contrainte et d'une opportunité.

- La contrainte est celle des finances publiques : les indemnités du chômage sont diminuées et la politique de *workfare* est accentuée. La vie hors emploi devient très difficile. Les incitations à prendre des emplois y compris mal payés et dans des conditions de travail marquées par une forte pénibilité sont grandes.

- L'opportunité est celle de créations d'emplois : la croissance économique est tirée à la fois par le développement ou la transformation de nouveaux secteurs d'activités créateurs d'emplois à différents niveaux de qualification (ex : dans le secteur du logement).

Le chômage diminue fortement.

Bibliographie: en cours de réalisation